

# Une activité insolite en Ardenne : la pêche aux perles

Jean-Claude G

---

## RÉSUMÉ

Dans les rivières d'Ardenne vivaient, autrefois, des centaines de milliers de moules capables de produire des perles fines. On les a pêchées intensivement pendant plus de trois siècles, au point de décimer l'espèce jusqu'à sa disparition presque totale.

Cet article retrace l'historique complet de la pêche aux perles et dresse un bilan de la situation actuelle.

## ABSTRACT

*In the past, hundreds of thousands of mussels producing natural pearls used to live in the rivers of the Ardenne. The gathering of mussels has been intense for over three centuries, decimating the species almost to the point of its total extinction.*

*This article makes a review of the gathering of pearl-producing mussels and provides an assessment of the current situation.*

## 1. Introduction

Parmi les bijoux de la Couronne d'Angleterre, conservés à la Tour de Londres, se trouve une grosse perle, en forme de goutte d'eau, à l'origine singulière : elle fut trouvée par hasard dans la Conway, une rivière du nord du Pays de Galles, par un chambellan de Catherine d'Aragon, première épouse d'Henri VIII. Il occupait ses loisirs à pêcher à la ligne lorsqu'il tomba à court d'appâts à accrocher à l'hameçon. Cherchant une solution de rechange, il ouvrit une moule d'eau douce qui se trouvait dans la rivière. Une perle en tomba. Elle était si belle qu'il l'offrit à sa souveraine...

L'anecdote, parfaitement historique, ne doit pas surprendre : la présence de perles dans les moules de rivières est attestée depuis l'Antiquité. L'historien latin Suétone rapporte que Jules César « attaqua la (Grande) Bretagne dans l'espoir d'y trouver des perles et que, pour reconnaître les plus grosses, il en soupesait parfois dans sa propre main »<sup>1</sup>. Et d'ajouter qu'il offrit « une perle valant six millions de sesterces à sa maîtresse Servilia, la mère de Brutus »<sup>2</sup>. Ces rumeurs sont confirmées par Pline l'Ancien qui signale que, à son retour, César dédia à Vénus une cuirasse entièrement sertie de perles de (Grande) Bretagne, comme il le fit lui-même inscrire sur la dédicace<sup>3</sup>.

Si les plus belles et plus grosses perles des trésors royaux d'Europe furent importées

d'Orient, la plupart des perles utilisées pour la parure et la bijouterie, aux XVII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles, provenaient de mollusques pêchés dans les rivières d'Europe, comme les 32 000 petites perles qui ornaient la robe que la reine de France, Marie de Médicis, portait au baptême de son fils, le futur Louis XIII, ou comme celles qui composaient le collier offert, en 1807, par la ville de Nancy à la première épouse de Napoléon, Joséphine de Beauharnais. Cette dernière tenta vainement de favoriser l'élevage des moules perlières à la Malmaison (Goldfinder, 1971).

En Wallonie, de nombreux cours d'eau ont hébergé des centaines de milliers de moules perlières qui firent l'objet d'une pêche intensive pendant plus de trois siècles. Le souvenir de ces pauvres pêcheurs de perles a quasiment disparu.

## 2. Historique de la pêche aux perles en Ardenne

### 1609

À la demande du Prince-Comte Charles d'Arenberg (1550–1616), un artiste représente « LA TERRE ET PREVOSTEE DE NEVFCHASTEAV AVEQZ SES DESPENDENCES » sur une grande toile de 3 m 70 × 2 m 10, peinte à l'huile<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Cette toile, qui a fait l'objet d'une édition commentée en 1996 (P. Hannick & J.-M. Duvosquel) a « voyagé » entre Bruxelles, Arlon et Saint-Hubert. Aujourd'hui, l'original est conservé aux Archives de l'État à Arlon ; une reproduction « à l'identique » se trouve à l'hôtel de ville de Neufchâteau.

<sup>1</sup> *Vie des XII Césars*, I, XLVII.

<sup>2</sup> *Idem*, I, L.

<sup>3</sup> Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IX, 116.



avoir de belles grosses perles à honneste pris » (Geubel & Gourdet, 1956).

### 1632

Le bailli de Herbeumont est contraint de payer une amende de 9 patacons au mayeur de Martilly, Poncin Évrard, pour avoir « puisé à la pêche des perles » (Hannick, 1980).

### 1667

Dans la Schwalm, ruisseau fagnard qui prend sa source à l'est d'Elsenborn et qui se jette dans la Rur à Montjoie (Monschau), la pêche aux moules perlières est décrétée « monopole d'état » au profit du Duc de Juliers (Jülich) puis de l'Électeur palatin. De strictes ordonnances interdisent la récolte des perles sous peine de lourdes amendes, la mort étant prévue en cas de récidive. Un « capitaine des perles » est alors chargé d'organiser la surveillance des bancs de moules sur tout le parcours du cours d'eau jusqu'à Montjoie.

D'après la légende, c'est un jeune garçon qui aurait trouvé la première perle en jouant au bord de l'eau. Son père, un paysan « cupide et au cœur dur », devait être exécuté pour braconnage mais il put racheter sa liberté grâce à la découverte de son fils (Fagnoul, 1968).

Il faut remarquer que, dans la partie allemande de son cours, la Schwalm porte le nom évocateur de *Perlenbach*, le ruisseau des perles<sup>5</sup>.

### 1746

Des gibets sont érigés au bord de la Schwalm-Perlenbach pour rappeler que la récolte des moules perlières reste interdite : les gens du cru ne respectent pas les ordonnances promulguées 80 ans auparavant et la surveillance de la rivière coûte de plus en plus cher aux seigneurs locaux qui doivent rétribuer les gardiens.

Le premier gibet se dressait sur la *Galgendam* [digue de la potence], un barrage de terre édifié pour constituer un bassin artificiel dans lequel on tenta l'élevage des moules à perles. Cette digue est encore visible aujourd'hui sur la rive gauche du Perlenbach (fig. 2 et 3) : elle est longue de 45 mètres et haute de 1,80 à 2,20 m. Les

vestiges de cette potence y furent retrouvés en 1963.

Un second gibet se dressait une centaine de mètres en aval, au sommet du *Galgenberg* [colline de la Potence] (fig. 4). D'autres devaient se succéder le long de la rivière à intervalles plus ou moins réguliers. Le dernier gibet se dressait entre le lieu-dit *Perlenau* [prairie aux perles] et Montjoie. J'en ai retrouvé la situation exacte sur une carte manuscrite de la Guerre de Sept Ans qui opposa, entre autres, la France, alliée à l'Autriche, et la Prusse, alliée à l'Angleterre, de 1756 à 1763<sup>6</sup>. Y figure la mention « Justice » ainsi que, pour la première fois, le nom du ruisseau sous deux mentions cousines : *Perlbach* et *Perlenbach* (fig. 5). Il semble que les potences érigées n'aient jamais servi malgré le prononcé de plusieurs condamnations : leur but était surtout de faire peur.

### 1794

Suite à l'annexion du Duché de Juliers par la France et à l'arrivée des troupes républicaines, un vent de fronde suscite une réaction des habitants contre les anciens symboles de l'autorité. Les gibets du Perlenbach sont renversés et la surveillance des bancs de moules est abandonnée, entraînant leur dévastation complète.

### 1803–1808

Jean-Jacques Gilles<sup>7</sup>, un paysan du village de Malvoisin, au nord de Gedinne, découvre, dans la Houille, un affluent de la Meuse, un banc de moules contenant des perles fines d'une qualité exceptionnelle. Il propose sa plus belle perle à un artisan-bijoutier de Givet qui lui en offre 10 francs avec la promesse d'acheter toute sa pêche. Gilles prospecte alors intensément tous les ruisseaux de la région. Il y récolte tellement de perles que son client en diminue le prix d'achat. Dépit, Gilles s'adresse à d'autres acheteurs potentiels. Le secret de ses trouvailles se propage bientôt dans toute la contrée, attirant de nombreux pêcheurs-vandales qui ravagent les bancs de moules.

<sup>6</sup> Cette carte, intitulée « de la rive droite du Rhin », se compose de 63 feuilles dont huit concernent la région entre Liège et le Rhin (donc sur la rive gauche !). La feuille qui nous intéresse porte le n° 22 ; elle a été dessinée en 1762 et a fait l'objet d'une publication commentée en 1980 (C. Lemoine-Isabeau & Ét. Hélin).

<sup>7</sup> Et non Gillet, comme l'a mal lu F. Ladrier (1971).

<sup>5</sup> De 1919 à 1956, une partie de son tracé marqua la frontière entre l'Allemagne et la Belgique. Cette limite fut déplacée plus à l'est en 1956.

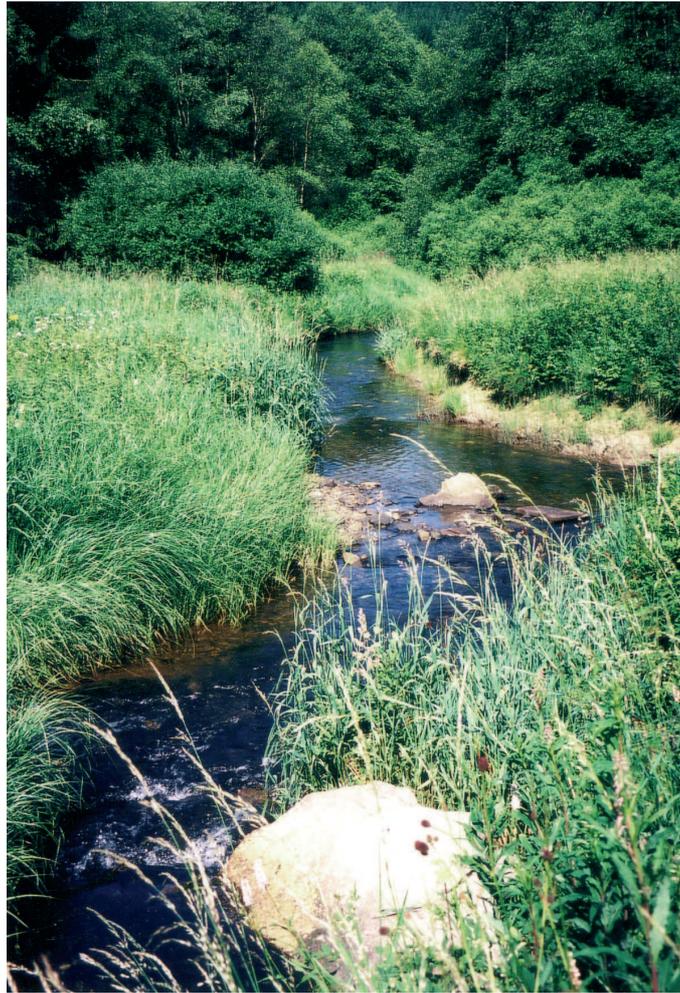


FIG. 2. – Le Perlenbach



FIG. 3. – Le Galgendam, digue de terre édifée au XVIII<sup>e</sup> siècle pour l'élevage des moules dans le Perlenbach

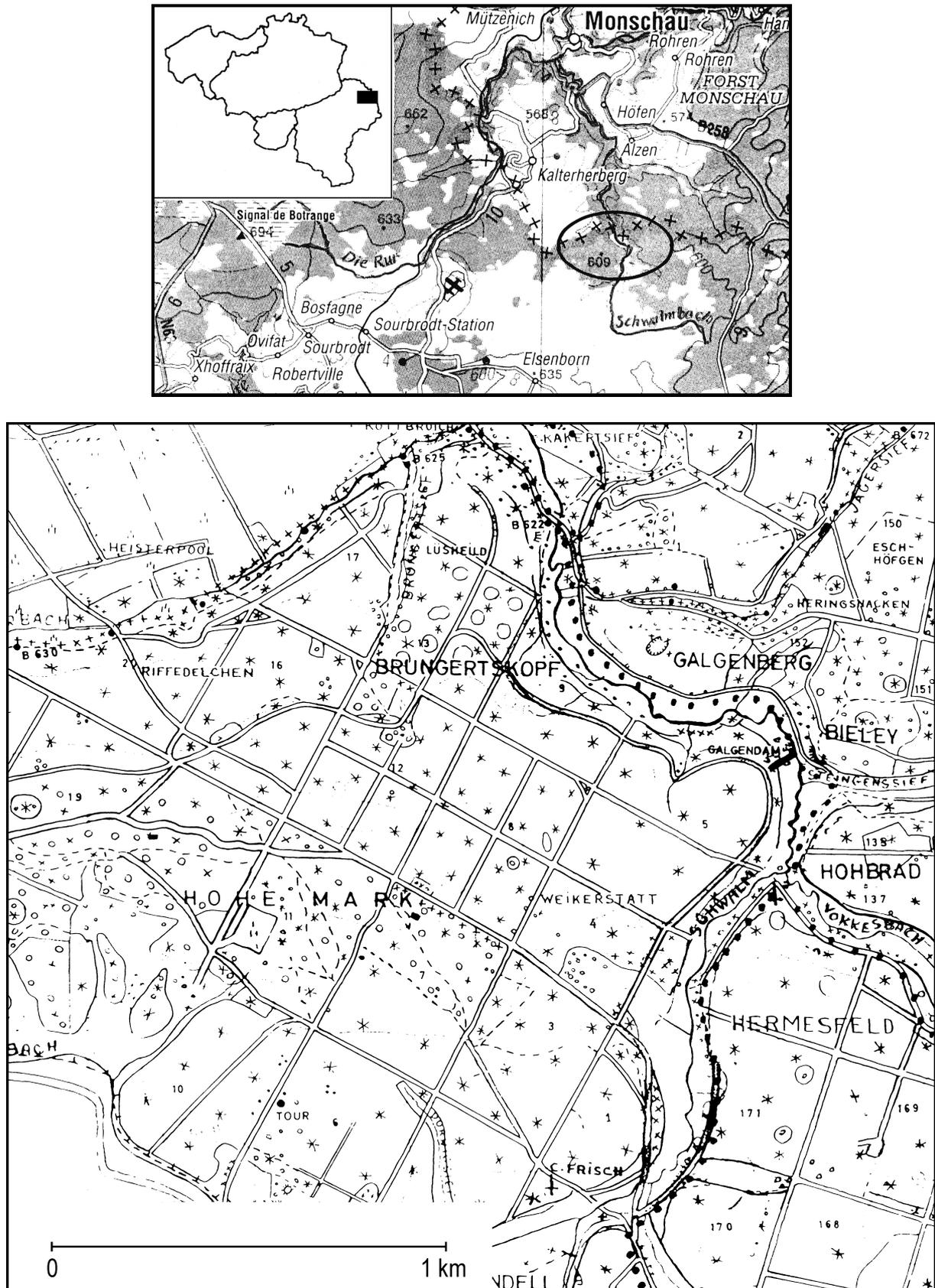


FIG. 4. - Le Perlenbach, affluent belge de la Rur à Montjoie, s'appelle Schwalm sur son tronçon belge. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on y tenta l'élevage des moules à perles dans un bassin artificiel. La digue qui barrait le cours de la rivière (le Galgendam) est toujours visible aujourd'hui; la colline située en aval porte le nom de Galgenberg. S'y élevaient des gibets « intimidatoires » pour empêcher le braconnage des perles.



FIG. 5. – Carte d'Allemagne de la Guerre de Sept Ans, dessinée en 1762. Y figurent, pour la première fois, les mentions «Perlbach», «Perlenbach» et «Justice» (au sud de Montjoie) qui indique la situation du dernier gibet dissuasif de la pêche aux perles, installé en 1746.

Après plusieurs mois, les récoltes se raréfiant, les pêcheurs se découragent et abandonnent peu à peu leurs recherches. Jean-Jacques Gilles, plus persévérant et mieux organisé, continue seul ses prospections. Elles lui permettront d'obtenir, pendant plusieurs années, plus de 200 francs après chaque campagne de pêche d'environ deux mois. Il vendra 30 francs pièce ses plus belles perles. Le secret de sa réussite s'explique par la rotation triennale de ses investigations qui permettait la reconstitution des bancs de moules.

ruisseaux ardennais arrive jusqu'aux oreilles des autorités. François-Denis Vannesson, inspecteur des Eaux et Forêts à Neufchâteau, est chargé d'établir un rapport circonstancié sur la pêche des moules perlières dans sa circonscription. Il rédige son rapport sous forme d'une lettre dont le destinataire nous reste inconnu mais qui devait être diligenté par Jean-Georges Wilmar, le gouverneur civil du Grand-Duché de Luxembourg. Une copie de cette lettre est conservée aux Archives de l'État à Arlon (Hannick, 1980). En voici le texte intégral<sup>8</sup> :

1818

La rumeur, répandue par les marchands ambulants, de la présence de perles dans les

<sup>8</sup> Les mots soulignés le sont par l'auteur dans le document original.

Note sur la pêche des perles  
du grand duché de Luxembourg

Neufchateau le 5 mars 1818

Monsieur,

Mr Michel, l'un des chefs de bureau de l'ad[ministratio]n Des Domaines vous ayant probablement parlé de ces sortes de perles que l'on trouve dans les eaux de ces contrées, m'a chargé de vous donner sur les ruisseaux qui les produisent, sur la manière de les recueillir et sur leur richesse, tous les renseignements qu'il me serait possible de me procurer : m'empessant donc de satisfaire à ses désirs et dans l'espoir de vous être agréable, je vais avoir l'honneur de vous informer de ce que j'ai appris d'y relatif.

Ces perles, dont dans les cinq c<sup>y</sup> incluses j'ai l'honneur de Vous envoyer un échantillon des rebuts, il est vrai parce que je n'ai pu m'en procurer de 1<sup>re</sup> qualité, croissent dans ces sortes de moules que produisent certains ruisseaux ou rivières de ces environs.

Ces rivières sont : 1<sup>o</sup> la Viere qui prend sa source dans le canton de Neufchateau on en trouve dans un espace de deux lieues entre Straimont et le fourneau de la Hailleul.

2<sup>o</sup> la Nouil [= la Houille] qui arrose le Canton de Gedinne ou on en pêche un quart de lieue au dessus et une lieue au dessous du village de Cenone [= Gedinne] dans une pareille distance.

3<sup>o</sup> La Lesse qui prend sa source dans le Canton de Paliseul et qui en possède sur l'espace d'une demie lieue au dessus du village d'opont.

4<sup>o</sup> l'ourte où on en trouve depuis le village de chevenay [= Ste Marie-Chevigny] jusqu'à celui de la vacherie dans le Canton de St Hubert.

5<sup>o</sup> enfin la Sure depuis Strainchamp, canton de fauvillers jusqu'au village de Sure.

Ces moules Croissent sur le gravier où elles se fixent par l'arrête. la pêche s'en fait à la main pendant l'été lorsque les eaux sont basses et assez tièdes pour pouvoir être fréquentées sans risque : on en trouve une quantité surtout si la récolte en a été négligée pendant plusieurs années mais comme dans cent et même plus il n'y en a quelquefois pas une qui renferme une perle, la pêche n'en est jamais bien riche. cependant celui dont je tiens ces renseignements me dit en avoir ramassé en un jour pour sept louis.

Jadis cette pêche se faisait par des paysans français mais ceux du pays ayant découvert leur spéculation ils s'y sont euxmêmes adonnés de sorte que lorsque les eaux sont basses en été il n'est pas rare de voir le dimanche dans les ruisseaux jusqu'à 20 ou 30 individus hommes et femmes se livrer à cet exercice pour y trouver de quoi acheter quelque fantaisie. les ruisseaux étant constamment battus c'est devenu si peu productif que les vrais pecheurs ont fini par ne s'y livrer que fort peu parceque ne trouvant de quoi payer leurs peines.

Ces perles n'ont pas de prix fixe vu qu'il varie selon quelles sont plus ou moins recherchées. les plus fortes, belles, rondes et sans tache se sont vendues jusqu'à 3 francs la pièce les autres de moindre volume et qualité gén[éra]l[emen]t un franc et enfin les petites grises ou rougeâtres, 6, 8, 10 jusqu'à 15 sols.

Voilà toutes les notions que je puis vous donner pour le moment.

était signé

Vannesson

Copie

1823

Lorsque Guillaume d'Orange, roi des Pays-Bas, se rend en visite officielle à Dinant, le commissaire d'arrondissement lui présente quelques perles fines provenant des ruisseaux du canton de Gedinne en lui suggérant l'éventualité d'une exploitation commerciale. Surpris et curieux,

le souverain sollicite de plus amples informations. Le commissaire d'arrondissement ne perd pas de temps : il adresse à son supérieur hiérarchique, le gouverneur de la province de Namur, une boîte contenant plusieurs perles et un rapport complet dont voici la teneur (Archives de l'État à Namur, Régime hollandais, 78) :

Dinant le 31 juillet 1823

Monsieur le Gouverneur,

*on trouve dans des rivières ou ruisseaux du canton de Gedinne, des perles renfermées dans de grosses moules. ayant eu l'honneur d'entretenir sa Majesté de cette particularité lors de son passage dans cette ville, elle m'a chargé de prendre des informations positives à ce sujet et de la lui faire parvenir. je vous prie donc monsieur le Gouverneur de vouloir transmettre à sa Majesté les détails ci-après ainsi que plusieurs de ces perles, en la suppliant de daigner fixer sa bienveillante attention sur cet objet qui par des encouragements de sa Royale protection peut acquérir de l'importance et ouvrir dans le pauvre canton de Gedinne une branche d'industrie.*

*1°. les rivières ou ruisseaux où l'on trouve ces perles sont la houille qui prend sa source au-dessus de Gedinnes et se jette dans la meuse à Givet, les ruisseaux de hulle, de houyette de preh au piche [?], qui se rendent dans la houille. c'est dans ce dernier que se trouvent les plus belles et où il y en a le plus. on en trouve aussi dans le ruisseau de jembe qui se jette dans la lesse, et dans cette dernière rivière, mais seulement au village de lesse, là où elle est la plus basse.*

*2°. ces perles sont renfermées dans de grosses moules, c'est-à-dire dans l'intérieur de ce poisson, qu'il faut absolument mutiler pour en détacher la perle.*

*3°. on en fait la pêche dans les grandes chaleurs lorsque les eaux sont claires et basses. on a remarqué que lorsqu'elles étaient gonflées et boueuses, les perles perdaient de leur blancheur, elles prennent une couleur terne et jaunâtre. il en est de même en hiver. toutes ces moules ne produisent pas de perles, il en faut quelquefois visiter une centaine avant de rencontrer une perle qui est placée dans la chair, soit au milieu ou dans la partie supérieure de l'animal et ce sont les plus belles, soit à la queue.*

*4°. la découverte en a été faite il y a 15 à 20 ans par Jean-Jacques Gilles de la commune de Malvoisin. il vendit la première à un bijoutier de Givet qui lui en donna dix francs et à qui il en fournit ensuite en telle quantité que le bijoutier en diminua le prix. Gilles chercha alors un autre débouché et le mystère qu'il avait fait de sa découverte fut ainsi éventé. tous les pêcheurs s'attachèrent comme lui à la découverte des perles, on détruisit insensiblement l'animal qui les produisait. elles devinrent rares, on y perdait son tem, et Gilles, seul, plus adroit que les autres, continua.*

*5°. pour conserver ces moules précieuses, il faudrait confier la surveillance des ruisseaux dont il s'agit à l'administration forestière, n'en permettre la pêche que dans la saison convenable, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> juillet au 20<sup>7<sup>bre</sup></sup>, soumettre cette pêche à certaines conditions conservatrices.*

*6°. Jean-Jacques Gilles dont il est parlé plus haut est un malheureux paysan sans biens ni ressources, âgé de 45 ans et chargé de six enfants. il mériterait quelque encouragement et on pourrait l'employer très utilement dans la recherche des perles en question.*

*je n'ai pas besoin, monsieur le Gouverneur, de solliciter vos bons offices dans cette occasion. je suis persuadé que vous voudrez bien vous intéresser près de sa Majesté, pour qu'elle daigne fournir les moyens de tirer parti d'une découverte qui peut avoir des résultats très avantageux.*

*Daignez agréer l'hommage des sentiments Respectueux avec lesquels je suis  
Monsieur le Gouverneur*

*Votre très humble et obéissant serviteur  
Le Commissaire d'arrond[issem]t*

S'en suivra un échange de courrier entre le ministre de l'Intérieur et du Waterstaat de La Haye (l'équivalent de nos Ponts et Chaussées), le gouverneur de Namur et le commissaire d'arrondissement de Dinant qui est chargé

d'élaborer un projet de réglementation de la pêche aux perles et de formuler des propositions « pour l'emploi d'un nommé Jean Jacques Gilles, que vous avez recommandé pour la recherche des perles dontil s'agit » (Lettre 62.6IV). Ce projet

est adressé, le 11 février 1824, au gouverneur qui « omet » de le transmettre à son ministre. Il avouera, dix mois plus tard : « Je voulais y faire des changements ; je reconnais que mes idées à ce sujet n'étaient point heureuses. »

### 1825

Le 30 mai, un rappel pressant émanant de La Haye parvient au gouverneur de la province de Namur. Il doit préciser :

1°. – A quel quantité on peut évaluer le Nombre de perles trouvées pendant Chaque Saison.

2°. – A quel valeur cette quantité peut être évaluée approximativement.

3°. – A qui appartient les eaux dans lesquelles on les trouve, et si le droit d'y pêcher a été acheté, loué ou obtenu de quelque autre manière par des particuliers.

Le 27 juin, le commissaire d'arrondissement y répond, joignant à sa missive un étui contenant neuf perles :

1°. il n'est pas possible de déterminer le nombre de perles trouvées dans chaque saison – on ne peut guères les pêcher pendant l'hiver et le printemps, les eaux étant trop froides et souvent trop élevées – on fait cette pêche pendant l'été et l'automne quand cette dernière saison est favorable, avec cette observation que les perles trouvées aux approches de l'hiver ont plus de brillant.

Il est reconnu que les moules ont des cantons préférés et que ces cantons une fois pêchés, il faut au moins trois ans pour retrouver des moules portant perles.

2°. D'après ce qui précède on ne peut dire non plus à quelle valeur approximative on peut évaluer la quantité de perles qui se pêche dans chaque saison à quoi il faut ajouter qu'il y a une infinité de circonstances qui produisent de la variété dans la qualité des perles comme dans la quantité – le nommé Jean Jacques Gilles qui a fait le premier la découverte de ces perles a plusieurs fois, pendant les premières années, obtenu 200 francs du produit de la pêche de deux mois et sur la rivière de la houille seulement – il lui est arrivé plus d'une fois de vendre trente francs une seule perle de la grosseur de celle cotée n° 1 – à la vérité de pareilles perles sont rares.

3. La rivière de la houille de même que les petits ruisseaux où l'on trouve les perles ne sont pas loués et sont bordés de petites propriétés appartenant à un grand nombre de particuliers – la rivière de la lesse est la seule où l'on pourrait parait-il louer la pêche – au surplus Jean Jacques Gilles s'est toujours livré sans opposition de la part de qui que ce soit à la pêche des moules à perles.

ci-joint quelques perles fines trouvées il y a quelques jours dans la rivière de la houille, plus quelques unes de couleur brune et rougeâtre.

Pendant deux ans, on ignorera les conséquences du projet d'exploitation commerciale des moules à perles de la Houille et de l'emploi de « pêcheur de perles » officiel de Jean-Jacques Gilles. L'affaire semble enterrée...

### 1827

L'épilogue survient le 11 juillet : le roi Guillaume d'Orange décide « par arrêté n° 146, à témoigner sa satisfaction au Sieur Gilles de Malvoisin au sujet de quelques perles qu'il a présentées comme découvertes dans les ruisseaux du canton de Gedinne... et de lui faire délivrer une gratification en espèces de cinquante florins de Pays Bas ». C'est le gouverneur qui est prié d'avancer cette somme (représentant 106 francs-or) parce que « les dispositions à suivre en matière de comptabilité ne permettent pas de fournir sur le champ la somme dont s'agit ». Le 31 juillet, il se déchargera de son obligation sur son commissaire d'arrondissement :

« Veuillez en remettant cette lettre au Sr Gilles, lui donner les Cinquante florins dont il s'agit et dont je vous tiendrai compte » (Lettre 118.169).

### 1827–1828

Chargé d'établir des statistiques officielles, le médecin et botaniste Richard-Joseph Courtois signale la présence de moules dans les cours d'eau de la province de Liège :

Les espèces indigènes appartenant à cette classe sont :

215. *Unio pictorum* Brug., *Mya pictorum* Linn. La Mulette des peintres, commune sur le rivage de la Meuse.

216. *Unio margaritifera* Brug., *Mya margaritifera* Linn. Mulète à perles. M. Dethier assure qu'il s'en trouve dans l'Amblève. Mais je doute fort que ce ne soit l'Anodonte des Cygnes.

(Courtois, 1828)

## 1833

Dans sa « promenade historique » au bord de l'Amblève du 14 septembre, le docteur Jean-Paul Bovy, chirurgien liégeois passionné d'histoire, témoigne :

Cette rivière et quelques-uns de ses affluents nourrissent de grosses moules à écailles nacrées et contenant des perles qui paraissent appartenir à l'*Anodon-Cygneum* de Cuvier. On a trouvé plusieurs fois de ces moules à perles près de Montjardin et de Quarreux. C'est dans les parties supérieures de l'Amblève qu'elles sont les plus abondantes.

Mlle Libert, botaniste célèbre à Malmedy, possède un grand nombre de ces perles, parmi lesquelles il y en a d'un volume considérable et de la plus belle eau.

Plusieurs ruisseaux des Ardennes, dans le Luxembourg, et de la Prusse, donnent aussi de ces moules à perles; celui qui coule près de Montjoie en fournissait le plus autrefois; le seigneur du lieu avait seul le droit d'en concéder la pêche. (Bovy, 1838)

## 1880

Un artisan-bijoutier de Montjoie dévaste les derniers bancs de moules perlières du *Perlenbach* : il écume le ruisseau depuis la digue du *Galgendam* jusqu'à la Rur. Les résultats, désastreux, marquent la fin de la « ruée aux perles ».

## 1882

L'abbé Charles Dubois, historien, archéologue, défenseur de la nature et amoureux de l'Ardenne, apporte un témoignage précieux sur la pêche aux perles :

Quand j'étais petit écolier à Bodange, vers 1882, les moules (*Unio margaritifera*) foisonnaient dans le lit de la Sûre Supérieure. On les voyait par bancs, dans les eaux relativement tranquilles et profondes, dressées sur la tranche verticale, le tiers inférieur engravé dans le sable. Légèrement ouvertes, elles béaient du sommet pour capter, au fil de l'onde, les impuretés organiques animales et végétales, dont elles faisaient leur nourriture.

Les gosses s'amusaient à appointer une baguette, et essayaient d'en introduire le bout dans l'ouverture, entre les deux valves. S'ils rataient leur coup, la moule refermait sa porte ! Ils ramenaient ainsi sur le pré une douzaine de mollusques dont bon nombre de fortes

dimensions (de 10 à 12 centimètres). Quelques-unes servaient au jeu amusant des ricochets : plates et gluantes, elles glissaient à merveille, par bonds successifs, sur la surface d'un large gouffre. Entre la fissure serrée des deux coquilles des plus belles, les écoliers glissaient la lame de leur gros canif de poche et rompaient de force les charnières. La jolie conque irisée était transformée en nacelle, ou rapportée en trophée ornemental à la maison. Le restant était brisé à coups de galets, et la belle chair, d'un blanc doré, était abandonnée sur la berge en pâture aux corbeaux, très friands de pareille aubaine ...

Un beau jour, des gagne-petit mal vêtus, à la mine rébarbative, vinrent faire des rafles énormes, à la recherche des perles nacrées plus ou moins translucides. Les abords de la rivière se couvrirent d'amas de coquillages brisés. car il fallait sacrifier des centaines de moules pour trouver quelques exemplaires de perles de belle eau. Ce misérable trafic ne payait sans doute pas le travail car il ne dura que deux ans.

Nous, les potaches, nous les imitâmes, naturellement. Il me souvient de n'avoir eu qu'une ou deux fois la chance de découvrir une grosse perle, irrégulière de forme et sans valeur, mais dont je fus très fier.

Cette hécatombe de mollusques ne fut certainement pas la cause de la disparition à peu près complète de l'*Unio margaritifera* dans la Sûre : elles tapissaient le fond du cours d'eau par milliers et ce qu'on en préleva fut insignifiant. On a dit qu'une maladie contagieuse décima les colonies. Elle n'influença pas les ruisseaux tributaires descendant de la Forêt d'Anlier vers la large vallée, en amont de Martelange. Depuis, les bancs sont redevenus nombreux dans la rivière. Mais les moules n'ont pas encore atteint la taille de celles que j'ai connues dans mon enfance.

(Mayné, 1951)

Fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Des enfants s'adonnent à la pêche des moules perlières dans la Hoëgne. Ils vendent les perles récoltées aux artisans-bijoutiers de Spa qui les sertissent dans de jolies parures appréciées des dames de la haute bourgeoisie venues « prendre les eaux ».

D'autres pêcheurs concentrent leurs recherches dans l'Ourthe orientale et dans le ruisseau de Mont-le-Ban. Lorsque la récolte est su sante, ils s'asseyent au pied du rocher de Bistain, ouvrent les coquilles et récupèrent les perles qu'ils vendent pour la bijouterie.

## xx<sup>e</sup> siècle

Le 9 juillet 1907, le journal *L'Avenir du Luxembourg* signale que le Conseil provincial s'inquiète grandement de la disparition des écrevisses et des moules perlières dans les rivières ardennaises.

L'Institut royal des Sciences naturelles de Bruxelles signale la découverte de perles dans des moules « contenant l'animal » dans l'Our, à Schoenberg, en 1923, dans l'Amblève, à Remouchamps, en 1938, et dans la Lesse, à Chanly, en 1959.

Les dernières découvertes officielles de perles ardennaises remontent à la Seconde Guerre mondiale : « A Straimont et à Martilly, on conserve encore dans quelques familles de petites collections de ces perles. Nous avons trouvé, en 1943, dans une moule pêchée à Straimont, une perle de 4 mm de diamètre. » (Geubel & Gourdet, 1956)

## xxi<sup>e</sup> siècle

Un décret officiel du Gouvernement de la Région wallonne, daté du 6 décembre 2001, protège les moules à perles ardennaises « à tous les stades de leur vie, ainsi que leurs sites de reproduction et habitats naturels ». La pêche aux perles est définitivement interdite.

## 3. Les moules à perles des rivières d'Ardenne

### 3.1. Nom scientifique

*Margaritifera margaritifera* (jadis appelées *Margaritana margaritifera*, Linné 1758, ou *Unio margaritifera*). À l'époque romaine, les perles provenant des moules d'eau douce étaient appelées *uniones* (= sans pareilles) car, comme il était impossible d'en trouver deux qui soient identiques, elles étaient considérées comme uniques<sup>9</sup>. On les réservait surtout à la parure des boucles d'oreilles. Leur nom usuel est *mulette perlière*.

### 3.2. Biotope

Ruisseaux et rivières aux eaux vives, pures, froides, pauvres en sels minéraux et s'écoulant sur des sols non calcaires (teneur maximum en phosphate de 0,03 mg/l et en nitrate de 1,5 mg/l;

pH ne dépassant pas 7,5). « Authentique survivant de l'époque glaciaire », l'animal vit dans les bancs de gravier fin, à l'ombre des arbres riverains, à demi enfoncé verticalement pour filtrer l'eau dans laquelle il puise sa nourriture (fig. 6 & 7).

### 3.3. Régime alimentaire

La moule perlière absorbe sa nourriture (en suspension dans l'eau) par filtration. Il s'agit surtout de déchets organiques végétaux provenant de prairies à graminées. Le pâturin commun (*Poa trivialis*) et le vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*) ont une forte teneur en calcium, élément indispensable à la formation des coquilles, qui convient très bien aux moules de rivière.

### 3.4. Caractéristiques

Coquille épaisse, de 7 à 14 cm de longueur et 3 à 5 cm de largeur, de teinte gris foncé à noir verdâtre. Des stries de croissance, bien visibles, permettent d'en déterminer l'âge. Sa nacre intérieure est d'un blanc opalin bleuâtre, parfois à beaux reflets verts ou encore légèrement rosés. Son pied jaune-orange sert d'organe fouisseur et locomoteur.

L'espérance de vie de la moule perlière peut atteindre l'âge de 120 ans. La plupart des individus rencontrés actuellement dans les rivières ardennaises dépassent le demi-siècle (fig. 8)!

### 3.5. Formation des perles

La perle est une maladie, le résultat d'un abcès du mollusque qui peut être comparé aux galles des végétaux ou aux kystes des animaux. Lorsqu'elle s'entr'ouvre pour filtrer l'eau, la moule absorbe de minuscules hôtes étrangers qui s'introduisent dans sa coquille. Ceux-ci peuvent être la larve minuscule d'un ver du groupe des *Trematodes*, un grain de sable, un débris végétal ou encore un organisme venu on ne sait d'où. Pour se protéger, le mollusque secrète un mucus qui isole l'intrus dans une concrétion dure formée de couches concentriques. Cette sécrétion peut se former dans le corps de l'animal : c'est la perle fine. Elle peut également se former sur la paroi de la coquille : c'est la perle de nacre dont la forme, parfois bizarre, s'appelle loupe, chicot ou perle baroque.

<sup>9</sup> Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IX : 112.



FIG. 6 & 7. – La Rulles, affluent de la Semois, naît dans la Forêt d'Anlier. Une grande partie de son bassin n'est ni habitée ni cultivée; ses eaux présentent toutes les qualités requises pour héberger les dernières mulettes perlières d'Ardenne.



FIG. 8. – Cette « jeune » moule à perle est âgée de plus de 50 ans

Fait étonnant rapporté par Raphaël Dubois, une moule d'eau douce a produit une perle à partir d'une paillette d'or :

Dans un des nombreux cours d'eau qui finalement vont se jeter dans l'Allier, j'ai pêché une mulette présentant le sillon transversal stigmatique indiquant ordinairement la présence

d'une perle. Effectivement, en l'ouvrant, je vis qu'elle renfermait dans une des lèvres du manteau, près du bord marginal de la coquille, à l'extrémité du sillon stigmatique, une perle ovoïde, d'un assez bel orient, et de couleur légèrement pourprée. Elle pesait 0,40 centigramme et son plus grand diamètre était de 0,007 millimètre. En l'examinant à la loupe, on

pouvait constater vers sa partie moyenne l'existence d'un point très brillant de couleur jaune donnant l'impression d'une paillette d'or. Cette paillette était solidement fixée au fond d'un petit sillon oblique intéressant les premières couches concentriques de la perle. Pour s'assurer qu'il s'agissait bien d'une paillette d'or, il fallut l'extraire. Cette opération fut pratiquée par M. Ravaud; orfèvre, expert en perles, et Président du Tribunal de Commerce de Toulon, qui constata que c'était bien réellement une paillette d'or. Pour se fixer dans la perle, il avait fallu de toute nécessité qu'elle traversât le sac perlier, par un mécanisme que nous ignorons, mais qui a dû être facilité par la situation de la perle sur le bord marginal d'un des feuillet du manteau. Quant à l'origine de la paillette d'or, elle n'a rien de surprenant car le ruisseau où vivait cette moule aurifère était encaissé entre deux rives, l'une formée de basalte, et l'autre de granit, et l'on sait que les sables d'érosion du plateau central ont été exploités, principalement par les Gaulois et par les Romains, pour la récolte de l'or.

(Dubois, 1924)

La taille des perles ardennaises varie « d'une tête d'épingle au volume d'un pois » avec un diamètre moyen de 2 mm; leur teinte est argentée avec des reflets arc-en-ciel. Certaines vieilles perles deviennent jaunâtres ou noirâtres.

### 3.6. Reproduction

Au début de l'été, le mâle lâche son sperme au gré du courant. La femelle le recueille dans sa coquille pour la fécondation. Les œufs, pondus en été (entre 50 000 et 400 000), se développent entre les lamelles branchiales du mollusque qui servent de poches incubatrices. Les petites larves, qui en éclosent deux mois plus tard, mesurent moins d'un dixième de millimètre. Elles sont si diérentes de leur génitrice qu'on les prenait naguère pour des parasites : on les appelait *Glochidium*. Incapables de se nourrir, ces larves flottent à l'aventure et sont vouées à une mort certaine, à moins qu'elles ne s'incrudent dans les branchies de la truite de rivière, la *Fario*, le seul poisson qui lui convienne. Les glochidies s'y développent pendant 9 à 10 mois. Lorsqu'elles atteignent un centimètre environ et que leurs organes sont suffisamment développés, elles se détachent des branchies de leur poisson-hôte pour s'enfouir dans les graviers du fond du ruisseau à une profondeur variant de 5 à 50 cm. Elles y passent trois à cinq ans. Devenues de jeunes moules de

2 à 3 cm, elles regagnent la surface de l'eau où elles jouent leur rôle de filtre très utile pour le maintien d'une eau claire et de qualité au sein de l'écosystème de la rivière. Après 6 ou 7 ans, les moules sont capables de produire des perles. Elles atteignent leur maturité sexuelle à l'âge de 20 ans mais leur taux de reproduction naturelle est quasi nul vu leur rareté actuelle et leur grande dispersion (parfois moins d'une moule par kilomètre dans le même ruisseau!).

## 4. Causes de la disparition des moules à perles ardennaises

La moule perlière est devenue l'une des espèces les plus rares et les plus menacées de Belgique : en moins d'un siècle, sa population a diminué de 95 %. Son extinction s'est effectuée en deux étapes cumulatives : la disparition directe des individus (due à diverses causes) et la non-reproduction de l'espèce.

### 4.1. La pêche intensive

Tous les témoignages concordent : du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, l'hécatombe des moules perlières a suivi une courbe ascendante vertigineuse. Comme rien n'indique la présence d'une perle à l'intérieur de l'animal, les pêcheurs, bergers, herdiers, promeneurs et chercheurs de perles « professionnels » brisaient chaque coquille, ce qui entraînait la mort du mollusque. « Dans cent et même plus il n'y en a quelquefois pas une qui renferme une perle », témoignait Vannesson en 1818. « Parmi les perles ainsi récoltées, cinq pour cent seulement méritent d'être retenues. Ce qui fait, si je ne me trompe, dix mille moules à recueillir au fond des eaux, à briser et à visiter à la loupe pour nous permettre de nous en retourner avec cinq petites perles perdues dans le creux de la main » (Mayné, 1951).

### 4.2. Les prédateurs naturels

Ils restent très rares : quelques hérons et rats musqués pour qui les moules d'eau douce constituent un mets de choix. Leur action sur la disparition de l'espèce est quasi nulle.

### 4.3. Les prédateurs involontaires

Ils sont très nombreux, très variés, et ignorent leurs effets dévastateurs sur l'espèce :

- les pratiquants du canoë-kayak sont des milliers, chaque été, sur l'Our, la Lesse, l'Ourthe, l'Amblève, la Semois...; lors des basses eaux, leurs embarcations raclent le fond des rivières, écrasant les moules qui y vivent ;
- la pratique de la pêche à la ligne « les pieds dans l'eau » est un second facteur de destruction involontaire par écrasement ;
- l'accès direct du bétail à la rivière cumule trois causes de destruction : l'écrasement des moules, la pollution de l'eau par les déjections animales et le comblement des alluvions fines par les terres provenant des berges écroulées ;
- les « peintres du dimanche » qui, au début du xx<sup>e</sup> siècle, ont souvent utilisé les coquilles des moules de rivière en guise de godets pour conserver leurs couleurs ;
- les « rebouteux » qui recherchaient les moules pour soigner le bétail : ils les laissaient plusieurs heures au soleil puis frottaient l'œil enflammé des vaches avec une moule morte. Ce « remède de bonne femme », très efficace paraît-il, reste utilisé en Haute-Amblève (Fagnoul, 1968).

### 4.4. La pollution des cours d'eau

Les rivières ardennaises sont polluées par les rejets d'eaux « usées » provenant des habitations et des campings, par les hydrocarbures, les détergents, les débris minéraux, les déchets de laiteries, d'abattoirs et d'usines, sans compter la très forte augmentation de la teneur en nitrates des eaux vives qui résulte de l'utilisation intensive d'engrais.

### 4.5. Les tourbières et plantations de résineux

Elles rendent les sols très acides. À leur contact, les eaux de ruissellement le deviennent aussi et sont inhospitalières à de nombreux organismes vivants, notamment la truite *Fario*, l'unique poisson-hôte de la moule perlière.

### 4.6. La disparition des prairies de fauche alluviales

En bordure des ruisseaux poussaient jadis certaines plantes herbacées (pâturin commun et vulpin des prés) qui apportaient aux moules perlières les éléments nécessaires à la synthèse de leur coquille calcaire. Par souci de rentabilité,

on a remplacé ces espaces « inutiles » par des plantations d'épicéas.

### 4.7. Les opérations de curage et les rectifications de rivières

Dès 1960, diverses associations naturalistes ont dénoncé la transformation de nombreux tronçons de rivières sinueuses (riches en poissons, mollusques et crustacés, bordées d'une végétation naturelle très variée qui servait de refuge et d'habitat à bon nombre d'animaux) en canaux rectilignes où toute vie disparut. L'Ourthe, la Vierre, la Semois, la Lomme, et bon nombre de ruisseaux pâtirent ainsi des travaux des services de l'hydraulique agricole.

### 4.8. La raréfaction des truites *Fario*

Cette truite de rivière permet, seule, le développement des glochidies des moules perlières dans ses branchies. Encore faut-il que ce poisson soit âgé de moins de deux ans : la truite adulte ne tolère pas la présence de parasites à cause de son système immunitaire trop performant.

La raréfaction des truitelles *Fario* est due à la pollution de l'eau des rivières, à la destruction des frayères naturelles et au « repeuplement » des ruisseaux par la truite *Arc-en-ciel*, sa sœur ennemie.

## 5. Mesures de protection

Les moules d'eau douce sont inscrites à l'annexe 3 de la Convention de Berne du 19 septembre 1979 relative à la protection de la faune et de la flore sauvages des milieux naturels d'Europe.

La moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) figure sur la liste des espèces protégées par le décret du 6 décembre 2001 du Gouvernement wallon sous le n° 1029. Sa « cousine », la mulette épaisse (*Unia crassus*), s'y trouve également sous le n° 1032<sup>10</sup>.

Dans les sites abritant les dernières populations de moules à perle, la Région wallonne envisage l'achat de terrains et leur gestion écologique afin d'empêcher la disparition totale de l'espèce.

Sur base d'une coopération volontaire avec les agriculteurs locaux, on pourrait installer des

<sup>10</sup> Liste des espèces visées à l'annexe II de la Directive 92/43/CEE présentes sur le territoire de la Région wallonne.

clôtures au bord de certaines rivières pour y empêcher l'accès direct du bétail afin d'éviter le piétinement direct des mulettes perlières et de réduire l'ondrement des berges. En compensation, on placerait des abreuvoirs.

La plantation d'aulnes et de saules en bordure des ruisseaux pourrait créer des zones d'ombre bénéfiques aux moules, tout en stabilisant les berges.

En collaboration avec les sociétés de pêche, on pourrait reempoissonner les ruisseaux « à moules » avec des alevins de truites *Fario* et protéger les frayères naturelles.

Afin de maintenir (ou de rétablir) une bonne qualité des eaux des rivières, les autorités régionales et locales, les exploitants de terrains de camping et les particuliers devraient veiller à une meilleure épuration des « eaux usées » et empêcher tout rejet direct « de l'égout au ruisseau ».

## 6. Un cas particulier : les moules du Perlenbach

Ce ruisseau transfrontalier porte un double nom : *Schwalm* [= eau qui tourbillonne] sur la partie belge de son cours, et *Perlenbach* [= ruisseau des perles], en terre allemande. Cette dénomination remonte au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est très logique puisque plusieurs centaines de milliers de moules à perles vivaient dans ses eaux claires. La pêche intensive, longue de deux siècles, a décimé les bancs de moules : il en restait une grosse centaine au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Des prospections, réalisées en 1990, dans la portion belge de la rivière, n'ont permis d'y découvrir qu'une seule moule ! Dans sa portion allemande, subsistaient quelques individus âgés de 50 à 80 ans. Trois ans plus tard, les quatre emplacements où des mulettes perlières avaient été signalées ont été revisités. Bilan : 10 coquilles vides et 18 moules vivantes. Il restait donc moins d'une vingtaine de mollusques dans le Perlenbach et la régénération de l'espèce se révélait impossible sans intervention humaine (Frankard *et al.*, 1998).

Un événement important a donc entraîné l'extinction de l'espèce voici un demi-siècle. Il peut s'agir d'une brusque hécatombe des truites *Fario*, d'une pollution chimique ou bactériologique ou encore d'une abondance de sédiments fins provenant du champ de tir

militaire d'Elsenborn qui se sont accumulés dans le ruisseau. Quoiqu'il en soit, la pyramide des âges des quelques survivants commence à 50 ans. Autrement dit, les rares moules encore fécondes ont beau répandre leurs dizaines de milliers de larves dans l'eau chaque année, aucun rajeunissement ne se produit.

Première hypothèse : après la Seconde Guerre mondiale, la consigne fut peut-être d'éliminer les substances chimiques utilisées pour les combats. Des matières nuisibles auraient été évacuées par la « voie naturelle des eaux » au camp militaire d'Elsenborn (dont descendent des ruisselets qui aboutissent dans le Perlenbach : voilà qui expliquerait la disparition simultanée des truites et des moules à perles.

Seconde hypothèse : la plaine de manœuvres est complétée par un champ de tir d'artillerie. Elle compte de nombreuses étendues où toute végétation est soigneusement arrachée au bulldozer afin d'empêcher la propagation d'incendies. Les pluies fréquentes entraînent la terre meuble dans les ruisselets qui alimentent la rivière. Le lit du Perlenbach se colmate progressivement et les larves de moules tombées des truites ne peuvent plus s'y enfoncer. Celles qui s'y sont déjà insinuées ne peuvent plus remonter à la surface et meurent.

Ces deux processus se déroulant dans la partie « cachée » du cours d'eau (le domaine militaire d'Elsenborn n'est pas accessible aux civils pour des raisons évidentes de sécurité), il ne reste, actuellement, qu'à constater les faits (Betz, 1994).

Des mesures particulières de protection ont débuté voici une douzaine d'années : en 1993, une partie des moules du Perlenbach a été transférée dans un affluent « belge » de la rivière dont les eaux ne sont pas influencées par les tirs d'artillerie du camp militaire d'Elsenborn, dans une zone propice à la reproduction (débit suffisant et continu, végétation riveraine, bonne qualité de l'eau, présence de graviers fins sans sédimentation intempestive, etc.). Mais, comme la plupart des mollusques étaient très âgés, cette mesure ne garantissait pas la survie de l'espèce. En 1994, on a déversé dans cet affluent des truitelles aux branchies colonisées par des larves de moules perlières. Une pêche électrique, effectuée un an plus tard, a montré leur présence plus en aval dans le ruisseau jusqu'à son confluent avec le Perlenbach. Des larves de moules à perle continuent donc leur

développement sur les branchies des truites. Peuvent-elles permettre la reconstitution des populations quasi disparues.

## 7. Rivières ardennaises ayant hébergé des moules à perles

Le présent inventaire se base sur différents témoignages : archives et documents anciens, littérature scientifique, évocations littéraires et observations personnelles. Les localisations sont référencées par rapport aux cartes de l'Institut géographique national (I.G.N.) à l'échelle 1/25 000<sup>e</sup>. Je passerai sous silence la situation actuelle des moules perlières puisque l'espèce est en extinction quasi totale. Inutile d'attirer l'attention des « pêcheurs pirates ».

### Almache (ruisseau d'–)

Orthographié « La Mache » sur la carte I.G.N. A uent de la Lesse à Daverdisse. Porte aussi le nom de ruisseau de Gembes (I.G.N. 59/5-6 et 64/1-2).

### Amblève

- « près de Montjardin et de Quarreux » (I.G.N. 49/3-4) ;
- « au moulin de Montenau » (I.G.N. 56/3-4) ;
- « dans les parties supérieures de la rivière ».

### Bistain (ruisseau de –)

« près du ruisseau de Bistain, à son confluent avec l'Ourthe orientale » (I.G.N. 60/3-4). Il peut s'agir du ruisseau de Rettigny, aussi appelé ruisseau de Mont-le-Ban, ou d'un ruisseau non dénommé qui prend sa source à Liherin : tous deux se jettent dans l'Ourthe orientale au Rocher de Bistain.

### Braunlauf

A uent de l'Our, au sud de Lommersweiler (I.G.N. 56/7-8).

### Fuhrtsbach

Deux ruisseaux, a uents de la Schwalm-Perlenbach (I.G.N. 50/3-4), portent ce nom, ce qui peut prêter à confusion :

- l'a uent amont, rive gauche, en territoire belge, près d'Elsenborn, aussi appelé Büllingerbach ;
- l'a uent aval, rive droite, en territoire allemand, face au village de Kalterherberg.

### Gembes (ruisseau de –)

A uent de la Lesse à Daverdisse. Porte aussi le nom d'Almache (I.G.N. 59/5-6 et 64/1-2).

### Hoëgne

### Houille

« un quart de lieue au-dessus et une lieue au-dessous du village de Cenone » [Gedinne] (I.G.N. 64/3-4).

### Houillette

Deux ruisseaux, a uents de la Houille, portent ce nom, ce qui peut prêter à confusion (I.G.N. 63/3-4) :

- le cours supérieur de la Houille qui prend sa source au sud de Louette-Saint-Pierre, au lieu-dit « Les Mèstures », jusqu'à son confluent avec le ruisseau de Barbais ;
- l'a uent de la Houille entre Louette-Saint-Denis et Gedinne.

### Hulle

A uent de la Houille, à l'est de Gedinne. Fait frontière avec la France (I.G.N. 63/3-4).

### Lesse

- « près de Chanly » (I.G.N. 59/5-6) ;
- « seulement au village de Lesse, là où elle est la plus basse » (I.G.N. 64/1-2) ;
- « sur l'espace d'une demie lieue au-dessus du village d'opont » (en réalité, il s'agit de l'Our, un a uent de la Lesse (I.G.N. 64/1-2).

### Lomme

### Our

Deux cours d'eau portent ce nom, ce qui peut prêter à confusion :

- l'a uent principal de la Sûre. Il prend sa source en Belgique, au nord de Manderfeld, et constitue la frontière naturelle entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Allemagne. On y signale la présence de moules à perles

- « près de Schoenberg » (I.G.N. 56/3-4) et « en amont d'Alfersteg » (I.G.N. 5/3-4 & 56/7-8);
- un ruisseau a uent de la Lesse. Il se jette dans celle-ci au sud de Redu. On y signale des moules à perles « sur l'espace d'une demie lieue au-dessus du village d'opont » en le confondant avec la Lesse (I.G.N. 64/1-2).

### Ourthe

- « près du moulin d'Eneille » au nord de Deulin (I.G.N. 54/3-4);
- « dans l'Ourthe orientale, près du rocher de Bistain » (I.G.N. 60/3-4);
- « entre Sainte-Marie-Chevigny et Lavacherie » (I.G.N. 60/5-6 et 65/1-2).

### Perlenbach

Nom donné à la Schwalm dans la partie allemande de son cours : « sous le Galgendam jusque Montjoie » (I.G.N. 43/7-8 et 50/3-4). Des centaines de milliers de moules y vivaient au XVII<sup>e</sup> siècle. Il en subsistait moins d'une vingtaine voici dix ans !

### Préh au Piche

Ruisselet a uent de la Houille ou de la Houillette, près de Gedinne. Sa localisation exacte reste imprécise (I.G.N. 63/3-4).

### Rur (Roer)

« amont et en aval du pont de Bosfagne », près de Sourbrodt (I.G.N. 50/3-4).

### Rulles

« entre Habay-la-Neuve et Martelange » (I.G.N. 68/3-4). En 1983, j'y avais recensé plus de 300 moules à perles dont 54 sur un tronçon de rivière de 200 mètres. Dix ans plus tard, au même endroit, il n'en subsistait plus que 17. En 2003, sur ce même tronçon (dévasté par des travaux forestiers), je n'ai retrouvé qu'une coquille vide. L'été 2005, j'ai recensé trois moules sur une autre partie de la rivière longue de 2 km.

### Salm

Schwalm [= Perlenbach]

### Semois

#### Sûre

- « depuis Strainchamps jusqu'au village de Sûre » (I.G.N. 65/5-6 et 65/7-8);
- « aux environs de Tintange » (I.G.N. 65/7-8);
- « dans le lit de la Sûre supérieure ».

#### Vierre

- « en amont de Neufchâteau, à la Chaurneau » (I.G.N. 65/5-6);
- entre Warmifontaine et Straimont, selon la toile de la Terre de Neufchâteau, datée de 1609; les cartes modernes nomment cette partie de la rivière « ruisseau de Neufchâteau » (I.G.N. 67/3-4);
- « dans un espace de deux lieues entre Straimont et le fourneau de la Hailleul » au confluent avec la Semois (I.G.N. 67/3-4 et 67/7-8).

#### Warche

« entre Robertville et Malmédy » (I.G.N. 50/5-6).

### Weberbach

A uent de l'Our à Schönberg, « riche en moules à perles ». Il est formé de deux branches : le Kleinweberbach, à gauche, et le Grossweberbach, à droite (I.G.N. 56/3-4).

## Bibliographie

- ADAM W., 1960. *Faune de Belgique. Mollusques. 1. Mollusques terrestres et dulcicoles*, Bruxelles, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, p. 322-325.
- BETZ K., 1994, *Le secret mortel de la moule de rivière*, in Internationale des Amis de la Nature (éd.), *Entre schiste et genêt, Rencontres en Ardenne-Eifel*, Liège, Éditions du Perron, p. 162-163.
- BOVY J.-P., 1838-1839. *Promenades historiques dans le Pays de Liège*, Liège, Collardin, vol. 2, p. 86-87. (Réédition anastaltique par Culture et Civilisation, Bruxelles 1982).
- COLLARD R. & BRONOWSKI V., 1977. *Guide du Plateau des Hautes Fagnes*, Verviers, Les Amis de la Fagne, p. 45-47 & 320.

- COURTOIS R.-J., 1827–1828. *Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la Province de Liège*, Verviers, vol. 2, p. 147.
- DE WALQUE J., 1960. « Quand les rochers se rencontrent. Bilisse est-il le frère de Biele? », *Hautes-Fagnes*, 26 : 3–13.
- DUBOIS R., 1924. « Les moules perlières des eaux douces », *La Nature*, 2633, 20 septembre 1924 : 177–180.
- FAGNOUL K., 1968. « Die Urmuschel », *Zwischen Venn und Schneifel*, 4, 2 : 16.
- FRANKARD P., GHIETTE P. & SCHUMACKER R., 1998. *Les réserves naturelles domaniales des vallées de la Schwalm et de l'Olef*, Région wallonne, Conservation de la nature, Travaux 19, p. 45–46.
- FRÉDÉRICQ L., 1924. *Guide du promeneur et du naturaliste dans le district de Malmedy*, Bruxelles, Office de Publicité, p. 17–18.
- GEUBEL A. & GOURDET L., 1956. *Histoire du Pays de Neufchâteau. La Ville, la Seigneurie, le Ban de Mellier*, Gembloux, Duculot, p. 23.
- GOLDFINDER X., 1971. *Et si vous cherchez des perles?*, in *Guide du chercheur d'or en France*, Romorantin, Éditions du Jeu de Paume, p. 89–91.
- HANNICK P., 1980. « Un rapport sur la pêche des perles dans le Luxembourg en 1818 », *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 56<sup>e</sup> année, 1–2 : 9–12.
- HANNICK P. & DUVOSQUEL J.-M., 1996. *La Carte d'Arenberg de la Terre et Prévôté de Neufchâteau en 1609*, Bruxelles, Crédit Communal.
- KINET S. & LIBOIS R., 1999. *Proposition pour la conservation des unionides (mollusques bivalves) dans le bassin de l'Our*, Rapport de la Convention « Inventaire de quatre espèces rares et menacées d'extinction dans le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel et évaluation de la qualité de leurs habitats potentiels accompagnés de recommandations de gestion », Région wallonne, Université de Liège, 2<sup>e</sup> partie, 20 p.
- LADRIER F., 1971. « Pêcheur de perles... en Ardennes namuroises », *Le Guetteur wallon*, 47 : 104–105.
- LEMOINE-ISABEAU C. & HÉLIN Ét., 1980. *Cartes inédites du Pays de Liège au 18<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Crédit Communal, pl. IX : reproduction au 1/40 000 de la feuille 22 de la Carte d'Allemagne de la Guerre de Sept Ans, dessinée en 1762.
- MAYNÉ R., 1951. « Anodontes et moules », *Parcs Nationaux*, 6, fascicule 2 : 55–60.
- MOTTE G. & TERREN S., 2003. « Projet LIFE Nature : conservation des habitats de la moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) », *Parcs et Réserves*, 58, fascicule 4 : 20–26.

### Archives & documents

#### Archives de l'État, Arlon

- *Toile de la Terre et Prévôté de Neufchâteau en 1609* (publiée par P. Hannick & J.-M. Duvosquel, 1996).
- Ville de Neufchâteau : 620 (Note sur la pêche des perles, copie d'une lettre de 1818 publiée par P. Hannick, 1980).

#### Archives de l'État, Namur

Régime hollandais : 78 (18 lettres et rapports rédigés en 1823–1827, concernant les recherches de Jean-Jacques Gilles, évoquées par F. Ladrier, 1971).

#### Archives de la guerre, Service historique de l'armée, Vincennes

Carte d'Allemagne de la Guerre de Sept Ans : L1, C21, feuille 22 (publiée par C. Lemoine-Isabeau & Ét. Hélin, 1980, pl. IX).

### Sites WEB

<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/oh/lifemp/Print/Life%20print%20version.pdf>  
Ce site est particulièrement riche : il aborde tous les sujets « nature » des moules à perles (morphologie, cycle de vie, régime alimentaire, habitats, géographie, disparition, protection, références bibliographiques). L'aspect « historique » de la pêche aux perles n'est pas abordé.

<http://www.info-ardenne.com/archives/21-09-01/nature.html>

La moule perlière, trésor en péril.

[http://www.natagora.be/index.php?option=com\\_content&task=view&id=215](http://www.natagora.be/index.php?option=com_content&task=view&id=215)  
RNOB, programme LIFE-Nature : « Moule perlière ».

Adresse de l'auteur :

Jean-Claude GILLET  
Rue Nicolas Spiroux, 104  
4030 Liège  
BELGIQUE